



www.departement974.fr

Dossier de presse

CHALLENGE DES CRÉATEURS 2019



21^E ÉDITION



Villa du Département • 21 février 2019



Le Département aux côtés des Réunionnais

ÉDITORIAL



La Réunion est un territoire où la volonté entrepreneuriale est incontestable. Créateur d'emplois, de richesse et de dynamisme économique, l'entreprenariat se conjugue sous toutes ses formes, allant de l'artisanat au service à la personne en passant par le commerce, l'industrie, l'agriculture ou encore l'agro-alimentaire.

Le Département de La Réunion encourage tout au long de l'année les Réunionnais qui le souhaitent à sauter le pas et à se lancer dans cette formidable aventure qu'est la création d'entreprise. A travers des dispositifs volontaristes, notre ambition est d'aider à la concrétisation du projet et à sa pérennité. Car l'objectif n'est pas seulement de créer, mais de s'inscrire dans une démarche d'insertion durable contribuant au bien-être de l'entrepreneur et de ses proches.

Le Challenge des Créateurs organisé chaque année par le Département de La Réunion est l'occasion de mettre en lumière « cette Réunion » qui entreprend, qui réussit et qui s'épanouit. Grand bravo à tous les participants et aux lauréats de cette édition !

Cyril Melchior.

LE CHALLENGE DES CRÉATEURS FÊTE SON 21^E ANNIVERSAIRE

PARTICIPEZ AU CHALLENGE DES CRÉATEURS !
Inscriptions en ligne jusqu'au 31 août 2018 sur www.departement974.fr

DEPARTEMENT DE LA Réunion
LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LA CRÉATION D'ENTREPRISE

J'ai créé mon entreprise

21^e CHALLENGE des Créateurs

7	7	7
CATÉGORIES	LAURÉATS	FINALISTES
CRÉATION D'EMPLOIS INNOVATION INSERTION PERFORMANCE PRODUITS PÉRI START-UP PRIX DU JURY	7000€ DE PRIX POUR CHACUN	1500€ DE PRIX POUR CHACUN
Vous avez créé votre entreprise entre le 1 ^{er} juillet 2016 et le 31 décembre 2017 et vous étiez demandeur d'emploi au moment de la création.		

Points Chances
AGAPIR CGAR
MÉTROPOLITAIN DE LA RÉUNION
pôle emploi

Un concours qui participe à l'insertion durable et encourage le secteur économique

Chaque année depuis la 1^{ère} édition lancée en 1998, ce concours rencontre un fort succès auprès des Réunionnais, toujours plus motivés et inspirés à bâtir un projet d'insertion professionnelle basé sur la création de leur entreprise.

La longévité de cette opération prouve son importance et son formidable coup de pouce aux chefs d'entreprise qui démarrent leur activité et ont besoin d'une aide financière ou de conseils prodigués par les nombreux partenaires. L'évolution du nombre de participants au challenge des créateurs souligne l'ancrage économique et social de l'opération, qui assure la promotion de la création d'activités individuelles et valorise par l'exemple les parcours de créateur des responsables de petites entreprises locales.

Quelques chiffres :

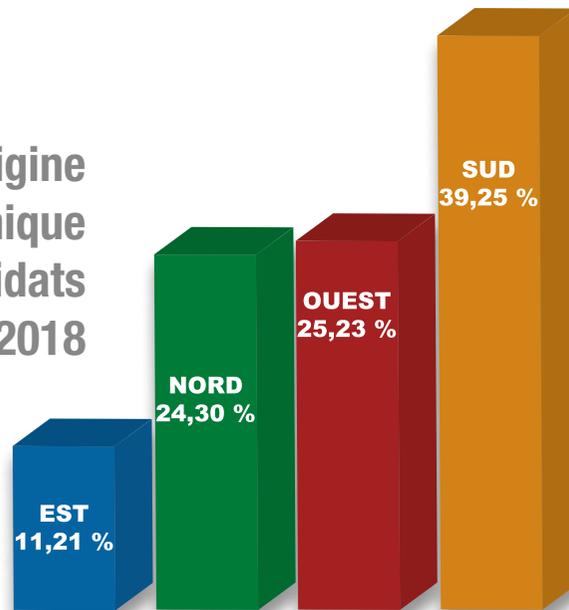
- ◆ Depuis la première édition en 1998 : 86 lauréats du challenge dont plus de la moitié (48) sont en 2018, encore en activité, soit un taux de pérennité de près de 56 % ;

Le Challenge des Créateurs

fête son 21^e anniversaire

- ◆ La durée de vie moyenne de ces entreprises est de 6 ans et 3 mois, ce qui démontre que la création d'entreprise peut réellement constituer une solution d'insertion professionnelle durable ;
- ◆ 71% des candidats n'ont pu créer que leur propre emploi.

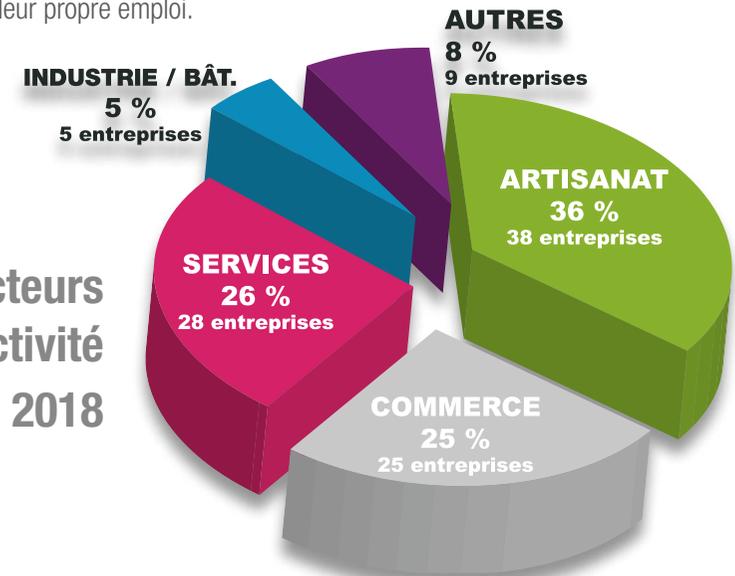
L'origine géographique des candidats en 2018



Dans un contexte socio-économique local où la situation du chômage reste très dégradée, avec plus 135 000 personnes à la recherche d'un emploi, il est essentiel de montrer qu'il existe d'autres voies d'insertion que l'emploi salarié et de mettre en avant l'esprit d'initiative et le dynamisme des réunionnais entrepreneurs.

C'est ce que valorise chaque année depuis 21 ans, le Challenge des créateurs qui récompensera à l'occasion de cette édition, 14 nouveaux chefs d'entreprise qui ont fait le choix de surmonter leurs difficultés socioprofessionnelles, par la création de leur propre emploi.

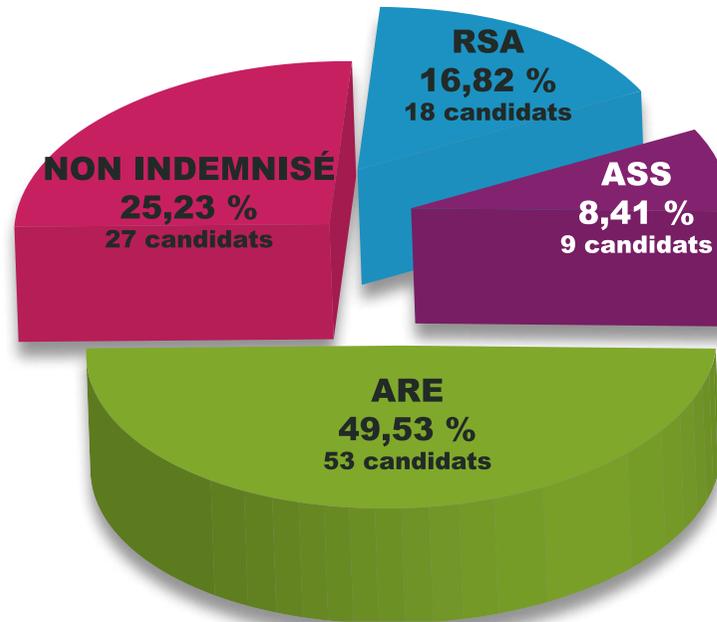
Les secteurs d'activité en 2018



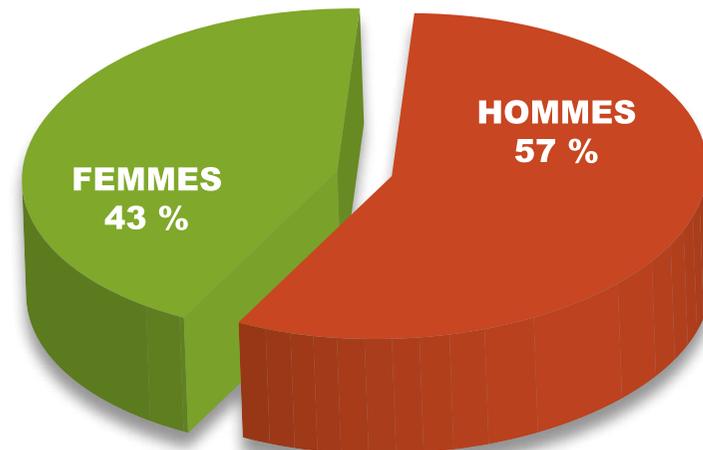
Le Challenge des Créateurs fête son 21^e anniversaire

124 candidats se sont inscrits. 107 candidats ont été éligibles en 2018.
L'âge moyen des candidats est de 38 ans.

Situation sociale des candidats en 2018



Répartition des candidats en 2018



Le Challenge des Créateurs

fête son 21^e anniversaire

7 catégories

- ◆ Prix de l'Insertion, parcours exemplaire du créateur ;
- ◆ Prix de la Création d'Emploi, créateur ayant réussi à réaliser plusieurs embauches ;
- ◆ Prix de la Performance, projet particulièrement performant sur le plan économique et avec de réelles perspectives de développement ;
- ◆ Prix de l'Innovation, projet particulièrement novateur dans son domaine ;
- ◆ Prix Produits Peï, projet mettant particulièrement en valeur l'image, le patrimoine ou les produits locaux ;
- ◆ Prix Start Up, entreprise à fort potentiel de développement dans tous les domaines d'activité ;
- ◆ Prix du Jury, coup de cœur du jury.

Des partenaires fidèles

- ◆ Pôle Emploi ;
- ◆ Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables (CROEC) ;
- ◆ Organisme de gestion agréé de La Réunion (OGEA Réunion) ;

- ◆ Caisse Générale de la Sécurité Sociale ;
- ◆ Les membres du réseau Points Chances (3 chambres consulaires, boutique de gestion, La Couveuse, REUSSIT, AD2R, COOP Union, IRE, ADIE).

Les dotations du concours

Les 7 lauréats recevront chacun

- ◆ une dotation financière de 7 000 € du Département ;
- ◆ une dotation financière de 1 500 € de Pôle Emploi pour le lauréat du prix Création d'emploi ;
- ◆ 4 heures de conseils personnalisés par un expert comptable, une journée de formation collective sur l'organisation juridique, comptable, fiscale et sociale de leur entreprise et un livre « Réussir sa création d'entreprise » du CROEC ;
- ◆ Une année d'adhésion ouvrant droit à des avantages fiscaux et à un catalogue de formations de OGEA Réunion ;
- ◆ Une session de coaching sur les « bons réflexes d'un cotisant » et un accompagnement personnalisé sur une année de la CGSS.



Le Challenge des Créateurs

fête son 21^e anniversaire

Les 7 finalistes recevront chacun

- ◆ une dotation financière de 1 500 € du Département ;
- ◆ une journée de formation collective sur l'organisation juridique, comptable, fiscale et sociale de leur entreprise et un livre « Réussir sa création d'entreprise » du CROEC.
- ◆ une année d'adhésion ouvrant droit à des avantages fiscaux et à un catalogue de formations de OGEA Réunion ;
- ◆ une session de coaching sur les « bons réflexes d'un cotisant » de la CGSS.

Épreuve de sélection

Octobre 2018 : le speed-casting, l'épreuve essentielle de ce concours

Organisée devant un jury, cette épreuve a pour objectifs de :

- ◆ vendre ses projets,
- ◆ et valoriser ses savoir-faire.

Elle permet aux entrepreneurs de montrer leur dynamisme et performance et ... de gagner leur place en finale !

À l'issue du speed-casting, les 14 finalistes proclamés

◆ PRIX de L'INSERTION

- Bernadette RAYAPIN - UNITE SECURITE PRIVEE 1.0. à Piton Saint-Leu. Service - Entreprise de Sécurité Privée.
- Marjolaine VESSELLA – MAETJA à Saint-Joseph. Artisanat : Création de bijoux et des accessoires de mode.

◆ PRIX PRODUIT PEI

- Valérie BAUDARD – CANDYLAB à Etang Salé. Artisanat : confiseur chocolatier.
- Martine POTHIN - MARTINE POTHIN à Saint-Joseph. Artisanat : fabrication artisanale de rhums arrangés.

◆ PRIX de L'INNOVATION

- Mathias CHARRUEAU – BASILOU à Saint-Pierre. Artisanat - Menuisier bois : Création et fabrication de meubles en bois massif (Tamarin, cryptomeria, etc...).
- Mickael CLARY - SARL shop n'Wash à Bras-Panon. Service : nettoyage automobile à la vapeur.

◆ PRIX START UP

- Dorian ALEXANDRE - METATRONIX à Piton Saint-Leu. Services Informatiques : visio-conférence par lunettes connectées.

Le Challenge des Créateurs fête son 21^e anniversaire

- **Laëtitia PAUSE-ABOUDOU** - NOUT'BOX à Bois de Nèfles Saint-Paul. Commerce : site internet proposant un abonnement à la première box beauté de La Réunion.

◆ PRIX DE LA CREATION D'EMPLOI

- **Idriss RIVIERE** - DETAILING PERFORMANCE à la Rivière des Pluies, Sainte-Marie. Service : centre de prestige spécialisé dans la remise à neuf et protection automobile haut de gamme.
- **Marie Rachel ELLAMA** - DERF OPTIQUE à Saint-André. Artisanat – Electricité : pose de réseau électrique.

◆ PRIX DE LA PERFORMANCE

- **Michaël CHOUICHA** - S2RI à Saint-Denis. Commerce : vente des produits électroniques reconditionnés à La Réunion.
- **Nathalie NOURRY** - KAZA NOU à Sainte-Marie. Commerce : Boutique Ateliers Beaux-Arts et Loisirs Créatifs.

◆ PRIX DU JURY

- **Emmanuelle THIONVILLE** - MARC EMMANUELLE à Terre-Sainte, Saint-Pierre. Artisanat : Salon de coiffure mixte spécialisé dans le relooking et le diagnostic client et produits.
- **David VACARME** - SAVOIRS & SAVOIR FAIRE à Terre-Sainte, Saint-Pierre. Service : soutien scolaire et centre de formation.



Béatrice Sigismeau, Vice-Présidente déléguée à l'Insertion par l'activité économique et Présidente du jury, accompagnée des finalistes du Challenge des Créateurs 2018

Le Challenge des Créateurs fête son 21^e anniversaire

FÉLICITATIONS
AUX LAURÉATS
2018 !



PRIX DE L'INSERTION :
Bernadette RAYAPIN
06 92 37 71 43



PRIX PRODUIT PEI :
Martine POTHIN
06 92 77 11 06



PRIX DE L'INNOVATION :
Mathias CHARRUEAU
06 92 13 97 22



PRIX DE LA START UP :
Laëtitia PAUSE-ABOUDOU
06 93 13 71 90



PRIX DE LA CREATION D'EMPLOIS :
Idriss RIVIERE
06 92 71 40 71



PRIX DE LA PERFORMANCE :
Nathalie NOURRY
06 92 67 21 22



PRIX DU JURY :
David VACARME
06 92 28 67 50



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

iNFORMATION**S**

Direction de la Communication
Michèle Bénard • 0692 974 772
michele.benard@cg974.fr